



ANTOINE ROUILLÉ D'ORFEUIL, DG DU GROUPE SOS

« NOTRE MODÈLE DE FILIALISATION EST UNIQUE EN FRANCE »

LE SYSTÈME DE FILIALISATION DU GROUPE SOS PERMET À UNE ASSOCIATION UNE INTÉGRATION TOUT EN CONSERVANT SON NOM, SON ENTITÉ JURIDIQUE, SON IDENTITÉ, SON PRÉSIDENT ET L'ÉQUIPE DIRIGEANTE, SANS MODIFICATION POUR LES SALARIÉS. EXPLICATIONS.

En décembre 2017, la Sauvegarde des Ardennes, située à Bazeilles et placée sous administration provisoire, a rejoint le Groupe SOS, et plus particulièrement son secteur « jeunesse », par voie de filialisation. « Depuis le début des années 2000, une cinquantaine d'associations, de toutes tailles, dont une majorité dans le secteur social et médico-social, nous ont rejoints par filialisation, explique Antoine Rouillé d'Orfeuil, directeur général du Groupe SOS. Lorsqu'ils envisagent un rapprochement, les acteurs associatifs fonctionnent exclusivement par fusion-absorption. Le Groupe SOS a opté pour un modèle unique de filialisation qui nous permet d'accueillir, au sein du groupe, une association qui conserve sa singularité, son histoire associative, sa personnalité juridique et morale tout en bénéficiant de tous les avantages d'un grand groupe en termes de sécurité et d'assise financière, d'outils et de compétences mutualisés, de transversalité, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). » Concrètement, l'association demeure juridiquement l'employeur de ses salariés et conserve son nom, son inscription territoriale et répond à des appels à projets en son nom propre. « Le modèle de la filialisation associative est unique, ajoute le directeur général. Cette solution de rapprochement performante que nous sommes les seuls à mettre en œuvre a conduit des chercheurs de Harvard à se passionner pour le modèle du Groupe SOS. » Il précise : « Il y a 15 ans, le rapprochement associatif ne concernait que des acteurs très en difficulté. Aujourd'hui, les acteurs associatifs ont beaucoup évolué sur ce sujet. Parmi les reprises que le Groupe SOS fait depuis plusieurs années, il y a, certes, des associations en difficulté mais aussi beaucoup d'acteurs qui ne traversent pas de difficultés économiques et qui veulent envisager leur développement. » Ainsi, en 2011, l'association Le Renouveau a rejoint le groupe SOS par filialisation afin de développer son activité d'aide sociale à l'enfance. Aujourd'hui, le Groupe SOS dialogue avec des acteurs pour lesquels la priorité n'est pas le redressement économique, mais le développement, la pérennité à très long terme, l'innovation, la complémentarité des métiers, la transversalité, les logiques de parcours. On est sorti de l'histoire entre un grand acteur et de petits acteurs très fragiles. » ●

N. G.